Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 49 (1941)
Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

montre un échantillon des verres gravés que fabriquaient, en 1714, des verriers du Chenit installés à Montricher. — La *Revue historique vaudoise* publiera cette étude, ainsi que celle de M. Henri Mayor, qui clôtura la séance : *Causerie sur les cadastres de La Tour-de-Peilz de 1695 à 1926.* Habile dessinateur, M. Mayor reproduit en quatre planches ornées d'armoiries les plans cadastraux dont il a parlé. Et l'on feuillette curieusement les épais registres terriers de 1695 et de 1764 qui reposent aux archives de La Tour-de-Peilz.

Séance levée à 16 h. 30.

H. M.

CHRONIQUE

L'Association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne a eu son assemblée générale le 19 octobre dernier. Après la séance administrative, les nombreux assistants se sont rendus à l'Abbatiale où ils ont visité les travaux de restauration effectués depuis quelques années sous la direction de M. L. Bosset, architecte et archéologue cantonal. Voir pour ces travaux, le rapport de M. Bosset, présenté le 4 octobre 1941 à Avenches, à la séance de la Commission vaudoise des Monuments historiques, que l'on trouve dans cette Revue.

Depuis cinq ans, les travaux de restauration ont absorbé une somme d'environ 30.000 francs, avec seulement 300 francs de frais généraux. Les ressources financières sont fournies à l'association par des dons, des subsides cantonaux et fédéraux, et par une contribution annuelle de 4000 francs de la commune de Payerne. Cette ville ayant déjà restauré dernièrement son beau temple paroissial et son remarquable bâtiment du Tribunal, on voit qu'elle voue un très grand intérêt à ses monuments historiques.

L'Association du Vieux-Moudon s'est réunie en assemblée générale le 23 novembre 1941. Elle a appelé à sa présidence M. le Dr René Burnand à Lausanne.

Dans son étude sur le passé de la famille Tacheron, agrémentée de la production de portraits de famille, M. le Dr R. Burnand remonte à l'an 1394, où l'on découvre ce nom patronymique à Molondin et au Pâquier. Les signatures de plusieurs Tacheron figurent au pied d'un curieux parchemin enlu-

miné, connu sous le nom d'« Indulgence papale » et qui doit dater du début du XVIe siècle ; entrée dans la bourgeoisie de Moudon dès 1529, la branche moudonnoise descend de Pierre, fils de Guillaume Tacheron, notaire à Molondin, et joua un rôle en vue : magistrats, officiers, civils ou militaires illustrèrent tour à tour un nom qui n'est plus représenté actuellement dans la vieille cité broyarde. Le dernier Tacheron de l'ancien régime fut Abram-Daniel, syndic en 1798, que les bouleversements politiques de ce temps frappèrent d'aliénation mentale. On le soigna à Genève, puis à Londres, où le conduisit un voyage fort mouvementé. Deux compères engagés pour l'y accompagner semblent avoir profité de l'aventure, mais le patient en rentra guéri.

Les recherches de M. André Kohler dans les onglets baillivaux lui ont permis de narrer un curieux cas de conflit de compétence consécutif au cambriolage d'une boutique en 1775. L'enquête ordonnée par le bailli Sinner omit de respecter les droits seigneuriaux de M. de Diesbach, dont le château est sis dans la haute ville. La cour de justice, soit le conseil de ville, y procéda, sans considération de ses privilèges, d'où plainte au bailli, aussi ennuyé de l'affaire que désireux de ne pas désavouer la cour incriminée. Ayant établi que ses ordres avaient été outrepassés, il fut chargé par LL. EE., saisies par voie de recours, d'enjoindre au conseil de ville de s'abstenir à l'avenir de toute enquête dans les maisons seigneuriales du lieu, lesquelles, au nombre de quatre, relevaient juridiquement d'une autre autorité.

Les personnes qui passent en gare de Cossonay ne manquent pas de remarquer, un peu avant l'arrêt complet du train (côté Lausanne) les *Grands Moulins*, flanqués de silos qui peuvent contenir 10.000 tonnes de blé, soit la charge de 1000 wagons. Ces moulins ont une longue histoire que nous raconte en une élégante brochure illustrée M. Ed. Recordon, professeur, qui est président de leur conseil d'administration, et qui nous a donné, il y a quelques année en un beau volume, une *Histoire de la ville de La Tour-de-Peilz*, d'après ses recherches personnelles et les nombreuses notes du regretté Albert de Montet.

Les Grands Moulins de Cossonay ont une origine ancienne. En 1494, ils appartenaient à la maison de Savoie et dataient déjà de loin puisqu'il fallait faire de grandes dépenses pour les remettre en bon état. C'est alors que Blanche, duchesse de Savoie, les remit en abergement à Pierre Caillé, habitant de Cossonay. Ils passèrent plus tard à différents propriétaires, entre autres aux Charrière de Mex, aux Crinsoz de Cottens, aux Duplessis d'Ependes et, après la Révolution, aux Narbel, aux frères Amaudruz et, en 1925, à la Société anonyme des Grands Moulins de Cossonay.

Leur histoire est intéressante par le fait qu'elle nous montre un côté très peu connu de notre passé économique et industriel. Avec leurs droits d'eau, de forêt et de ban, ils durent vaincre des difficultés, ils eurent des ennuis à cause des censes et autres redevances, et de la concurrence du moulin de

l'Islettaz dont l'emplacement est occupé, près de là, par l'usine des câbleries et tréfileries de Cossonay.

Cette brochure n'est pas en vente en librairie. L'auteur, à Corseaux près Vevey, et les Grands Moulins, peuvent en remettre aux personnes que la question pourrait intéresser.

M. Karl Meyer, le savant professeur de Zurich qui, en 1924, a renouvelé l'histoire des origines de la Confédération, vient, à l'occasion du 650e anniversaire de celle-ci, de reprendre toute la question dans un volumineux article de la *Revue d'histoire suisse*, qui a paru également en tirage à part [1].

Dans un texte d'une lecture fort agréable — et accompagné de nombreuses notes — il refait toute l'histoire des cantons primitifs depuis le début du XIIIe siècle jusqu'au lendemain de Morgarten. Il y a là une reconstitution, à la fois savante et hardie de tout ce passé glorieux. C'est le plus bel hommage qu'un historien pût apporter à sa patrie en cette année jubilaire.

L'Académie d'Italie vient de publier le t. XII de la collection intitulée *Parlamento sabaudo*. M. A. Tallone, l'historien piémontais bien connu, y donne la première partie des documents qu'il a patiemment rassemblés sur les Etats de Vaud. Ce volume contient ceux qui vont de 1260 à 1480 ; il y en a près d'un millier, la plupart inédits et tirés des comptes communaux de notre pays. On ne pourra plus écrire l'histoire du Pays de Vaud sans consulter cet ouvrage monumental [2].

BIBLIOGRAPHIE

Les pierres parlent [3].

Ce sont de fort intéressantes études que M. Frédéric Barbey a réunies sous ce titre évocateur. Depuis longtemps nos historiens apprécient l'érudition sûre et la science scrupuleuse de l'auteur de tant de volumes remarquables sur *Louis de Châlon, Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, Soldats*

[1] Karl MEYER : *Der Ursprung der Eidgenossenschaft.* «Revue d'histoire suisse», t. XXI, fasc. 3. Tirage à part : Verlag A.-G. Gebr. Leemann & Co, Zurich, 1941.

[2] *Parlamento sabaudo*, t. XII. Parte seconda, Patria oltramontana, vol. V, Assemblee del Paese di Vaud 1260-1480 per la cura di Armando TALLONE Bologna, Nicola Zanichelli, 1941-XIX.

[3] Frédéric BARBEY : *Les pierres parlent.* Avec cinq gravures hors-texte. Lausanne, F. Rouge & Cie, 1941.